



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/53/L.3/Add.1  
15 octobre 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante-troisième session  
Point 159 de l'ordre du jour

OCTROI À L'ASSOCIATION DES ÉTATS DES CARAÏBES DU STATUT  
D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica,  
Cuba, Dominique, El Salvador, France, Grenade, Guatemala, Guyana,  
Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Pays-Bas,  
République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie,  
Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et  
Venezuela : projet de résolution

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :  
Bangladesh, Canada, Ex-République yougoslave de Macédoine, Inde et Italie.

-----